

# CONSEIL COMMUNAL DE BAVOIS



## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE DU MARDI 2 OCTOBRE 2018

Présidence : M. Norbert Oulevay

Le président ouvre la séance du Conseil communal de Bavois à 20h15 et remercie les conseillers communaux pour leur présence. Il souhaite la bienvenue au syndic et aux municipaux.

Le président rappelle que chaque personne qui prend la parole est priée de se lever, d'utiliser le micro disponible dans la salle et de décliner son identité.

Le président souhaite savoir si des modifications de l'ordre du jour sont demandées. Ce n'est pas le cas. L'ordre du jour est suivi tel que prévu :

#### Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2018
3. Communications de la Municipalité / du bureau / des commissions
4. Arrêté d'imposition pour l'année 2019
5. Propositions individuelles
6. Divers

## **1. Appel**

35 conseillers ont été convoqués. 32 sont présents, 2 sont excusés et 1 est absent.

Le président rappelle que les excuses doivent être annoncées au bureau du Conseil et non pas au greffe.

Le quorum est atteint et le président déclare que l'assemblée peut statuer valablement.

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2018**

Décision : Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2018 est approuvé, 1 abstention.

## **3. Communications de la Municipalité / du bureau / des commissions**

M. Thierry Salzmann, syndic, informe que M. Pascal Agassis, municipal, est excusé ce soir pour cause de maladie.

M. Thierry Salzmann explique que la référente sociale des appartements protégés a subitement démissionné. Etant donné que Mme Mélanie Crausaz, municipale, faisait déjà le lien entre les résidents, la référente sociale et la Municipalité, elle a accepté de reprendre ce poste.

Mme Sandra Balmer, municipale, informe que la Municipalité va demander au bureau du Conseil de nommer une commission pour le projet de réfection de la route de Chavornay et de celle située derrière l'ancien restaurant, à la rue du Village.

M. Julien Burnens, municipal, communique qu'un sondage sera mis en place à la gare pour les usagers des transports publics lors des deux prochaines semaines. Deux étudiantes vont ensuite analyser les résultats afin de mettre à jour une étude qui avait été menée en 2007, et ceci dans l'éventualité de la mise en place d'un P+R à la gare de Bavois entrant dans la vision stratégique du futur plan directeur communal.

Mme Mélanie Crausaz revient sur la résidence des Pies et explique qu'un bail à loyer a été signé avec une personne ne répondant pas aux critères d'attribution initiaux. Cela signifie que cette personne ne participe pas aux animations ni aux charges de l'espace communautaire. Le bail à loyer a été signé pour une année et n'est pas renouvelable. Le but étant de faire bénéficier des personnes répondant aux critères d'attribution initiaux des appartements protégés.

Mme Mélanie Crausaz communique également qu'une convention a été signée avec le bureau régional d'information et d'orientation (brio) qui est un bureau d'aide aux personnes âgées ou dans le besoin pour trouver des places en EMS ou en appartements protégés. La signature de cette convention pourrait être utile pour obtenir des propositions de location pour les appartements protégés de la résidence des Pies.

Le président informe que le cours proposé lors de la dernière séance du Conseil concernant les comptes communaux sera mis en place cette année ou l'an prochain, en fonction de la disponibilité de l'intervenant externe. Des informations suivront en temps utile.

Le président donne la parole aux rapporteurs des commissions ainsi qu'aux délégués des diverses associations.

M. Dominique Job prend la parole au nom de la commission énergie. Il rappelle que cette commission est à nouveau active depuis le mois de juin en raison de son implication au sein du CoPil (comité de pilotage du projet éolien). Les activités de la commission énergie durant les prochains mois et peut-être même durant les prochaines années à venir seront principalement axées sur le CoPil. L'objectif sera de rassembler les informations des promoteurs mais aussi de rassembler les inquiétudes des opposants et des partisans afin de présenter un projet acceptable pour le plus grand nombre.

#### **4. Arrêté d'imposition pour l'année 2019**

Le préavis municipal et le rapport de la commission de gestion et finances ayant été mis à disposition pour lecture sur le site de la commune, le président laisse la parole à Mme Christelle Gobalet pour la lecture des conclusions du rapport de la commission dont elle fait partie.

Le président remercie Mme Christelle Gobalet pour la lecture du rapport et ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le président passe au vote.

Décision : l'Arrêté d'imposition pour l'année 2019 est accepté à l'unanimité.

Décision : la commission de gestion et de finance est déchargée de son mandat à l'unanimité.

#### **5. Propositions individuelles**

Le président informe n'avoir reçu aucune proposition individuelle écrite.

#### **6. Divers**

M. Philippe Oulevay a constaté que des arbres ont été enlevés au cimetière. Il demande si ceux-ci étaient malades et si de nouveaux arbres vont être plantés. M. Thierry Salzmann répond que ces arbres étaient effectivement malades et que quelque chose va être replanté mais reconnaît ne pas savoir ce qui est exactement prévu pour les remplacer, en l'absence du responsable de ce dicastère, à savoir M. Pascal Agassis.

M. Alberto De Pascali souhaite connaître l'évolution de la qualité de l'eau ces derniers mois. M. Jean-Pascal Rochat, municipal, informe qu'une dernière analyse a été faite il y a environ 2 semaines et qu'un taux de 35 mg de nitrate par litre a été relevé. La situation semble s'être stabilisée et stationne entre 35 et 36 mg par litre, soit en dessous de la norme suisse fixée à 40 mg par litre.

La parole n'étant plus demandée, le président donne rendez-vous au mardi 11 décembre 2018 pour la prochaine séance du Conseil communal.

M. Thierry Salzmann, syndic, prend la parole afin de remercier l'assemblée pour les décisions prises ce soir.

La séance est levée à 20h33.



Norbert Oulevay  
Président



Arianna Karlen  
Secrétaire